

••• Sommaire

Le mot du maire		Valorisation du Site de Mépillat (2)	23
Le Conseil Municipal Les employés communaux	4	Bibliothèque	24
Commissions et délégations communales		École	25
Budget – Urbanisme	5	Sou des Écoles	26
	3	Maison d'enfants	27
Renseignements utiles Services sociaux		Cantine Scolaire	28
Salle Polyvalente – Cimetière	6	Les P'tites Fripouilles	29
Numéros utiles	7	Union Musicale	30
Nouveaux habitants Vie économique	8	École de Musique	31
État civil	9	Chœur Bressan - F.N.A.C.A.	32
ADMR – Lou Venou	10	Le club de l'Amitié	33
Services à la personne	- 11	F.C.C.S.N.	34
Recensement – Urbanisme	12	Les Amis de la Pétanque	35
Cabane du Curé	13	Centre d'Incendie et de Secours	36-37
Communauté d'Agglomération	14-15	Diane Bressane	38
Collège Louis Vuitton	16	Tennis Club - Bille Bressane	39
Espace Jeunes	17	Patois, traditions et métiers d'autrefois	40
Hommage à Robert BASSSET	18		40
Conscrits – Banquet des classes	19	Donneurs de sang France ADOT 01	41
Liste des associations	20	Cœur de bouchons	42
Comité des Fêtes	21	Panneau Pocket	43
Valorisation du Site de Mépillat (1)	22		

Mot du **Maire**





Mesdames et Messieurs, Cher(e)s Ami(e)s,

Il y a un an, lors des traditionnels échanges de vœux, le virus du covid 19 ne semblait concerner qu'une lointaine contrée asiatique et son ombre n'avait pas encore assombri le quotidien des habitants de la planète entière.

L'impact de cette crise sanitaire nous a toutes et tous contraints dans nos habitudes de vie et a bouleversé nos univers familiaux, professionnels, relationnels, toutes générations confondues. Toutes mes pensées vont en premier lieu à celles et ceux qui ont été touché(e)s par la maladie.

Dans ce contexte particulier les équipes municipales, ancienne et nouvelle, ont fonctionné pendant la période de transition (inhabituelle) afin de mettre en place des mesures de protection rendues indispensables : distribution de masques à la population, mise en place des protocoles sanitaires à l'école et pour les agents communaux. Un grand merci à eux pour leur mobilisation!

Nos associations, d'habitude si actives, n'ont malheureusement pas pu apporter à notre commune les moments de convivialité et de partage qui caractérisent notre village. Et le panneau d'affichage qui annonce nos manifestations est resté vide. Mais je suis certaine que nos bénévoles restent motivés et nous attendons avec impatience les prochains rendez-vous de 2021.

Nos acteurs économiques ont également dû affronter les mesures de confinement, déconfinement, fermeture, réouverture, gestes barrières... Dans les familles, les parents ont dû concilier télétravail et école à la maison, avec des accès aux réseaux téléphoniques et/ou internet parfois de médiocre qualité. Nous pouvons enfin annoncer, en ce qui concerne la couverture de notre commune par la téléphonie mobile, que les projets d'implantation de deux antennes par les entreprises Free et Orange seront opérationnels d'ici juillet 2021!

Les projets communaux ont également dû s'adapter et malgré un retard dans le déroulement de l'appel d'offres, le chantier de la valorisation du site de Mépillat est enfin lancé et les entreprises sont à pied d'œuvre!

Le contexte sanitaire ne nous permettra pas d'organiser notre cérémonie des vœux début janvier et il nous faudra attendre encore quelque temps avant de pouvoir partager de nouveaux moments de rencontre. Sachez que l'équipe municipale et les agents communaux restent à votre disposition! Ensemble nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour 2021. Soyez prudents pour vous-mêmes et pour vos proches.

Valérie GUYON

Municipalité

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire Valérie GUYON

Adjoints Gérard MOREL Alexandre ANDRE Sébastien LABRY Jean PIRAT



Conseillers Municipaux

Bernard VELON
Angélique MARION
Antoine JACQUET
Corinne BROISSIAT
Alain TRUTT
Arnaud GUIOT
Valentin BLANC
Julien NECTOUX
Bernard MALIN
Christine CLERMIDY

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

A TEMPS COMPLET:



Adjoint technique Dominique PONT



Adjoint administratif Elisa MAUCLERCQ (Mairie)

A TEMPS NON COMPLET:



Adjoint administratif
Lucie BERTHET
(Agence Postale Communale)



Agent d'animation Sandrine COULON



Agent d'Entretien Marie-Pierre MALIN



Agent technique Stéphane ÉCOCHARD

• • • Commissions



Madame Valérie GUYON Monsieur Gérard MOREL Monsieur Alexandre ANDRE Monsieur Sébastien LABRY

Monsieur Jean PIRAT



FÊTES ET CÉRÉMONIES VIE ASSOCIATIVE

Monsieur Jean PIRAT Madame Angélique MARION Monsieur Alain TRUTT Monsieur Arnaud GUIOT



Monsieur Gérard MOREL Monsieur Bernard VELON Monsieur Antoine JACQUET Monsieur Valentin BLANC

Monsieur Bernard MALIN



BULLETIN MUNICIPAL
COMMUNICATION - SITE INTERNET

Monsieur Sébastien LABRY Monsieur Bernard VELON Madame Corinne BROISSIAT Monsieur Arnaud GUIOT



BATIMENTS COMMUNAUX

Monsieur Alexandre ANDRE Monsieur Gérard MOREL Monsieur Jean PIRAT Monsieur Antoine JACQUET Monsieur Arnaud GUIOT



TOURISME - PLAN D'EAU

Monsieur Jean PIRAT
Madame Corinne BROISSIAT
Monsieur Arnaud GUIOT
Monsieur Bernard MALIN
Madame Christine CLERMIDY



AFFAIRES SCOLAIRES - RPI Monsieur Sébastien LABRY Madame Angélique MARION Monsieur Arnaud GUIOT



Monsieur Gérard MOREL Monsieur Alexandre ANDRE Monsieur Julien NECTOUX Madame Christine CLERMIDY



FLEURISSEMENT

Monsieur Alexandre ANDRE Monsieur Antoine JACQUET Madame Corinne BROISSIAT Monsieur Alain TRUTT Monsieur Julien NECTOUX



URBANISME-ASSAINISSEMENT

Monsieur Alexandre ANDRE Monsieur Bernard VELON Madame Corinne BROISSIAT Monsieur Julien NECTOUX

Budget **2020** •••



FISCALITÉ

Foncier non bâti	36,49 %
Foncier bâti	12,01 %
Taxe d'habitation	11,32 %

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Compte administratif 2019

Total de l'exercice	94 729.61 €
Recettes	.489 048,21 €
Dépenses	394 318,60 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Principales dépenses du Budget 2020

Timolpalos doportos da Badgot 2020
Voirie:
Pierres et fossés :
Revalorisation du Site de Mépillat :
Mise aux normes bâtiments communaux :
Accessibilité stade :
Electrification Gaec du Sorbier:
Local technique communal:
Travaux au cimetière:
Matériel:
(tables et chaises cantine, peintures et panneau
d'affichage école, informatique mairie, débroussailleuse)
Bibliothèque : (livres)
Acquisitions foncières :
(frais acquisition parcelle YA 95)
Restauration registres d'Etat Civil:
Numérotation des voies :

Urbanisme







- **COMMUNE DE ST NIZIER:** Construction d'une halle couverte et modification des constructions existantes
- PAULY François: Construction d'un bâtiment de stockage et d'un silo d'ensilage
- BASSET Jean-Michel: Construction d'un hangar agricole de stockage non clos
- **SCI DE LA SCIERIE :** Extension d'un atelier de sciage et d'un hangar de stockage
- **DUMONT Fabrice :** Construction d'une maison individuelle
- MALIN Bernard et Maryse : Construction d'un agrage
- FIDAN Nuri: Construction de deux maisons individuelles

DECLARATIONS PREALABLES:

- GROS Angélique: Réhabilitation d'un bâtiment
- **BOUVIAIS Robert :** Ravalement de façades, réfection et modification de toiture
- FREE MOBILE: Implantation d'un pylône support d'antenne et d'une clôture
- **JOLY Michel :** Réfection de toiture, suppression de cheminée et ajout d'une sous couverture
- PERRIN Jean-Luc : Remplacement de fenêtres

- AB SERVICES (PEUBEZ Jean-Paul): installation de panneaux solaires
- **DIGNE Ouiza :** Installation d'un volet roulant et de deux grilles de défense
- FONTAINE Alexandre: Ravalement de façade, réfection de toiture et construction d'un carport
- BECUWE Michel: Réfection de toiture
- ALBERT Solange: Remplacement d'un portail
- **PLANETE PLUS (MARTOS Vanessa) :** Installation de panneaux photovoltaïques
- ATC France: Installation d'une antenne relais et pose d'une clôture
- MASSE Patricia: Création d'ouverture pour baie vitrée
- **SPAHNI Emily**: Création d'une piscine de 32m2
- GAY Jean-Philippe: Remplacement d'une porte de garage par une baie vitrée
- DUMORTIER Sébastien : Installation de panneaux photovoltaïques
- **EARL LES ETERNELLES**: Installation d'un tunnel agricole
- PIRAT Christian: Réfection de toiture
- **BERRODIER Sébastien :** Remplacement d'une fenêtre par une porte fenêtre

• • • Renseignements utiles

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Lundi 14h-17h et du Mardi au Vendredi 8h à 12h Permanence du Maire : sur rendez-vous

04 74 52 90 41

E-mail: mairie.stnizierlebouchoux@wanadoo.fr Site internet: www.saintnizierlebouchoux.com Tél. Madame le Maire: 06 79 99 22 50

Conciliateur de Justice
M. Michel CHANEL
04 74 58 90 41

Le 1^{er} Mercredi du mois de 9 h à 12 h

SERVICES SOCIAUX

• ASSISTANTE SOCIALE DU DEPARTEMENT : **3001**

Du Mardi au Samedi de 9 h 10 à 11 h 50

Assistante sociale MSA:

Madame Véronique FELIX 04 74 45 99 16

Le lundi matin de 9 h à 12 h, à Saint-Trivier sur rendez-vous

OUVERTURE BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi de 16h30 à 18h30 Le samedi matin de 9h30 à 11h30 **04 74 50 88 38**



RENSEIGNEMENTS DIVERS

• Marché Jeudi matin de 8h à 12h Boucher

Agence Postale Communale
 04 74 52 90 57
 Du Mardi au Samedi de 9h10 à 11h50

sa Marar da Garriodi do 71110 a 111100

 Point vert Crédit Agricole Centre-Est L'Épicerie Bressane

Mme Céline GUILLON

• Déchetterie Intercommunale de Saint-Trivier **04 74 47 03 53**

Ouverte les lundis et mercredis de 14h à 18h Et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Carte d'accès obligatoire

- Points d'apport volontaire (tri sélectif)
- Place du Centre de Secours
- Parking de Mépillat

Merci de veiller au respect de ces environnements Ne pas déposer ou laisser cartons et emballages à proximité.

• Ramassage des ordures ménagères : **jeudi matin** (sauf si le jeudi est un jour férié dans ce cas, ramassage le mardi précédant après-midi) Horaire spécial été : 5h15 1er juin au 30 septembre

TARIFS DE LOCATION SALLE POLYVALENTE					
HABITANTS DE LA COMMUNE		HABITANTS DE L'EXTÉRIEUR			
	1 jour	2 jours		1 jour	2 jours
Grande salle	125€	250€	Grande salle	175€	350€

Pour les manifestations privées, un chèque de caution de 500 € sera exigé à la signature du contrat. Il est également demandé une attestation d'assurance de responsabilité civile précisant « Dommages aux biens confiés »

TARIFS CIMETIERE COMMUNAL:

Concession de terrain pour 15 ans : 50 euros le m2
Concession de terrain pour 30 ans : 70 euros le m2
Concession de terrain pour 50 ans : 90 euros le m2
Concession au Columbarium pour 10 ans : 160 euros



Numéros utiles



Mairie de Saint-Nizier mairie.stnizierlebouchoux@wanadoo.fr 04 74 52 90 41

Agence Postale Communale 04 74 52 90 57

Bibliothèque Municipale 04 74 50 88 38

Scolaire

École primaire de Saint Nizier 04 74 52 94 43

Ecole primaire de Curciat 04 74 52 91 60

Cantine scolaire de Saint-Nizier 04 74 52 98 47

Cantine scolaire de Curciat 04 74 52 98 46

Collège de Saint-Trivier 04 74 30 70 43

Correspondants de presse

PROGRÈS

Jean-Jacques ZARB - 01440 VIRIAT jeanjacques.zarb@neuf.fr 06 98 47 25 55

VOIX DE L'AIN

Michèle ROBERT michele.robert2@orange.fr **// 04 74 52 69 64 – 06 87 93 18 01**

Services d'urgences

Centre Anti-Poison de Lyon 04 78 54 14 14

Gendarmerie de Saint-Trivier 17 ou 04 74 30 70 17

Pompiers

Samu à Bourg-en-Bresse 15 ou 04 74 23 15 15

Divers

A.D.S à Montrevel 04 74 25 62 62

Service des Eaux : SAUR 03 60 56 40 46

Centre des Finances Publiques de Bourg-en-Bresse (Impôts des particuliers) 04 74 45 86 00

ERDF dépannage 09 726 750 01

GRDF dépannage 0 800 473 333

Communauté d'Agglomération (CA3B) Saint-Trivier de Courtes 04 74 30 77 41

Déchetterie de Saint-Trivier 04 74 47 03 53

000

Nouveaux Habitants

AFIN DE MIEUX FAIRE VOTRE CONNAISSANCE, NOUS VOUS INVITONS A VOUS PRESENTER AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE MUNIS D'UNE PIECE D'IDENTITE OU DU LIVRET DE FAMILLE POUR LES FORMALITES D'USAGE (inscription sur les listes électorales, renseignements divers...)

Au regard des mesures sanitaires en vigueur, nous sommes contraints de devoir annuler notre traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité

VIE ÉCONOMIQUE

A.P.C. Transports Express

BONNET BATIMENT Maçonnerie

CAVALLERO Vente d'engins agricole

COURANT SAS Fabrication de tubes annelés pour protection électrique

DEGUSTVINSJM Jérémy MARTININGO

DOMAINE DE MEPILLAT Camping

D.S.P Plomberie FERMOSELLE Tommy

DUMORTIER Sébastien Frigoriste

EPICERIE BRESSANE Céline GUILLON

GUIOT Arnaud Services à la personne PETIT JARDINAGE-PETIT BRICOLAGE

LA BOUL'ANGE DE MANDARINE Nicolas BOULET

LA GRIFFE DE L'AGENCEUR Evénementiel

La Mie du Grain JANODET Sébastien

MASSU Michel Entreprise démolition récupération ferrailles

MDD HORSE Centre équestre

MICHNIEWICZ Hervé Métallerie

O P'TIT BISTRO CHEZ LOLO Lionel BERSOT

PATSISI RENOV' Charpente menuiserie maçonnerie

PEPIN Hervé Scierie

PIRAT Gwenaël Entreprise de battage

SIGLER Chrystel Vente de plats à emporter - service traiteur

VERPOIX Mélodie Infirmière

VEUILLET Fred Garage automobiles

État civil



NAISSANCE



•Léa, Agathe, Juliette JOLY 13/08/2020 à VIRIAT De Guillaume JOLY et de Ludivine PIRAT

BAPTEME CIVIL

• Enzo MARTININGO

29/08/2020



MARIAGES

TOUFAILLI Franck et BAZHATKOVA Alina 17/10/2020





DÉCÈS

• PETIT DIT GREZERIAT veuve MOINE Marthe Marie	03/01/2020	à VIRIAT
• DUVERNAY veuve BERTHILIER Monique	21/02/2020	à VIRIAT
• RANGUIS Georges Edmond	28/02/2020	à ST TRIVIER
•BUGNET Catherine Marie	02/03/2020	à PLATEAU D'HAUTEVILLE
BASSET Robert Raymond Camille	03/03/2020	à ST NIZIER
• DELAY Roger Marcel	07/04/2020	à VIRIAT
• DURAND René Napoléon	18/04/2020	à PONT DE VAUX
•TREBOZ veuve LONG Odile Léa	14/05/2020	à BOURG EN BRESSE
•PERNET veuve MAGNIN Monique Simone Victoria	17/05/2020	à VIRIAT
•BOUVARD épouse PIRAT Martine Joëlle	09/11/2020	à Neuville les Dames
• PIRAT André	09/11/2020	à VIRIAT
• BERTHAUD Franck	29/11/2020	à Bourg en Bresse
•GAILLARD Marcelle Marie Hélène	20/12/2020	à Saint-Trivier-de-Courtes







L'ADMR, AU QUOTIDIEN C'EST :

- Ménage
- Aide et soins à domicile
- Livaison de repas
- Téléassistance (Filien)
- Transport

- Entretien du linge
- Courses
- Aide aux aidants
- Sorties, Loisirs
- Garde d'enfants

Pour nous contacter:

ADMR 74,route de Chalon

01560 SAINT TRIVIER DE COURTES

Tél: 04 74 47 00 13

Mail : asainttrivierdecourtes@fedeo1.admr.org

Heures d'ouverture du bureau

Accueil physique: mercredi - jeudi 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique: du lundi au vendredi

Matin: 8h00 - 12h00

Après-midi 14h00 - 17h00

L'ACCUEIL DE JOUR ADMR « LOUVENOU », PAYS DE BRESSE

L'Accueil de Jour s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées âgées de plus de 60 ans. Après un premier temps de visite de la structure puis un entretien au domicile par l'infirmier coordinateur, les bénéficiaires peuvent s'inscrire à la journée ou à la demi-journée.

Les prises en charge se déroulent sur deux sites : à Saint Trivier de Courtes le lundi et jeudi ; à Montrevelen-Bresse le mardi, mercredi et vendredi.

La journée s'articule autour de différentes activités sollicitant mémoire, concentration, motricité en

respectant les désirs des personnes accueillies ; le repas du midi est servi sur place et le transport assuré par la structure.

Un temps de répit est ainsi rendu possible aux aidants, permettant le maintien à domicile.

Les qualifications diverses des membres de l'équipe soignante permettent une prise en charge adaptée à chacun.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'infirmier coordinateur au 06 71 40 93 06 ou par mail accueil@aj.fede01.admr.org

Services à la personne



Être fort. c'est demander de l'aide! Demander de l'aide, c'est être fort!







Recensement



à ne pas manquer

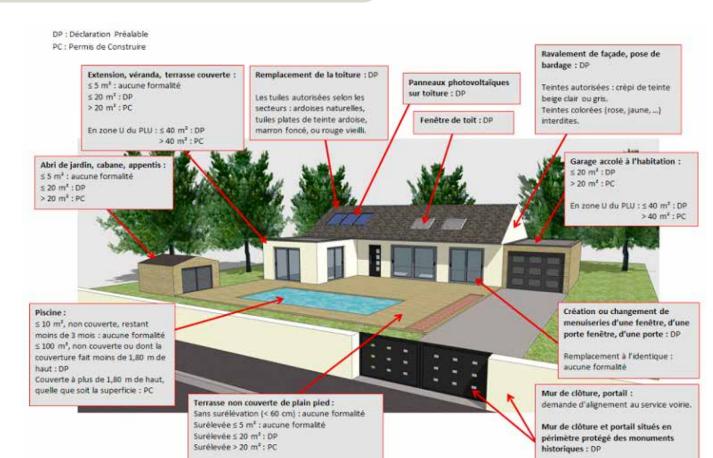
La hauteur maximale autorisée est de

1.20 m au terrain naturel.

Ce parcours est obligatoire pour passer :

vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...); vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Urbanisme



En zone U du PLU : surélevée ≤ 40 m² : DP

surélevée > 40 m² : PC

Baraque de chantier Dite Salle Jeanne d'Arc



Historique

Le curé Jean-Baptiste Bogeat est à l'origine du déplacement de la "baraque" du chantier du barrage de Génissiat (01) sur le Rhône jusqu'à Saint-Nizier-le-Bouchoux. En 1946, la "baraque" arrive au village toute démontée, sur le camion de Henri Durand (père de Roger Durand). Elle est remontée et adaptée en 1947 par Paul Augier (menuisier).

Elle prend ensuite le nom de Salle Jeanne d'Arc. Elle fut tout à tour salle de rencontre pour le patronage de la commune sous l'égide du curé Bogeat puis salle de répétition pour l'association de musique et enfin salle de stockage de matériel pour l'association du Comité des fêtes.

L'on peut supposer qu'elle a accueilli les ouvriers lors de la construction du barrage de Génissiat à partir de 1937. Les travaux sont ensuite interrompus durant la Seconde Guerre Mondiale et reprennent en 1945. Elle a voyagé jusqu'à Saint-Nizier-le-Bouchoux avant la fin des travaux du barrage, qui interviennent en 1947.

Elle a dû être cédée par La Compagnie Nationale du Rhône ?

Son mauvais état général a conduit à sa démolition début 2020.

Description

La baraque a été placée sur un soubassement en béton permettant ainsi d'adapter sa configuration à la réalité du terrain. Elle est en bois (structure et plancher) et sa couverture en tuiles surmonte un faux plafond.

Une scène a été ajoutée pour les besoins du patronage. A l'avant elle comporte une large porte principale et une plus étroite. Sur le côté une porte permet d'accéder sur le devant de la scène. Et à l'arrière une porte semble avoir été condamnée. Chaque côté comprend des fenêtres : 2 d'un côté et 3 de l'autre.

Elle mesure 22 m de long, 8 m de large et 5 m de hauteur environ.











• • • CA3B Communauté d'Agglomération

Rénovation énergétique : un nouveau dispositif d'aides financières

Vous rénovez ? La CA3B vous aide.

La Communauté d'Agglomération accompagne et finance la rénovation énergétique des logements via le service « Mon Cap Energie ». En cette fin d'année, les dispositifs évoluent avec désormais des aides financières pour tous les propriétaires sans condition de ressources.

L'accompagnement Mon Cap Energie obligatoire

Pour bien rénover, rien de mieux que d'être bien accompagné. C'est le rôle de Mon Cap Energie qui est le passage obligé pour bénéficier des aides. Un conseiller se déplacera à votre domicile pour dresser un état des lieux complet des travaux à prévoir. Il en coûtera 149 € pour le porteur de projet. Chacun est ensuite libre de choisir l'artisan qu'il souhaite sous réserve qu'il soit labellisé RGE (reconnu garant de l'environnement).

Trois dispositifs d'aides

Dispositifs	Les travaux financés	
	Isolation des façades, de la toiture, des	
Fonds isolation	planchers, des combles, remplacement des	
	portes et fenêtres	
Fonds énousies renouvelables	Equipements en poêle à bois, géothermie,	
Fonds énergies renouvelables	éolien, panneaux solaires	
Opération programmée d'amélioration de	Rénovation énergétique et adaptation des	
l'habitat	logements au vieillissement et au handicap	

Les aides financières

Fonds isolation et énergies renouvelables				
Subventions accordées				
Montants	Plafonds de ressources			
10% dans la limite de				
15 000€ HT de travaux	Aucun			
subventionnables				
25% dans la limite de 15 000€ HT de travaux subventionnables	Ménage d'une personne	Revenus inférieurs à 27 131€		
	Ménage de 2 personnes	Revenus inférieurs à 36 231€		
	Ménage de 3 personnes	Revenus inférieurs à 43 571€		
	Ménage de 4 personnes	Revenus inférieurs à 52 601€		
	Ménage de 5 personnes	Revenus inférieurs à 61 879€		
	Ménage de 6 personnes	Revenus inférieurs à 69 737€		

Aide augmentée de 20% pour des projets d'isolation ayant recours à des éco matériaux : laine de bois, laine de chanvre, ouate de cellulose, etc.

OPAH .					
	Subventions accordées				
Propriétaires occupants	De 55 à 75% d'a	aides dans la limite de 20 000€ HT de travaux			
	subventionnabl	es			
Propriétaires bailleurs qui	De 25 à 65% d'a	ides dans la limite de 60 000€ HT de travaux			
rénovent un logement à louer subventionnables		es			
Plafonds de	ressources pour	les propriétaires occupants			
Ménage d'une personne		Revenus inférieurs à 19 074€			
Ménage de 2 personnes		Revenus inférieurs à 27 896€			
Ménage de 3 personnes		Revenus inférieurs à 33 547€			
Ménage de 4 personnes		Revenus inférieurs à 39 192€			
Ménage de 5 personnes		Revenus inférieurs à 44 860€			
Par personne supplémentaire		+ 5 651€			

Qui contacter?

ALEC01 Mon Cap Energie Tél: 04 74 45 16 49. www.moncapenergie.fr

Les aides sont versées sans conditon de revenu (10%), sinon jusqu'à 25% sous conditon de revenu voire davantage avec l'OPAH.

Enfance - Jeunesse



UNE ANNÉE AU MULTI-ACCUEIL « LE JARDIN **DES LIBELLULES »**

58 enfants ont été accueillis en 2020. En raison de la crise sanitaire, la structure a été fermée presque deux mois au printemps. Le lien avec les familles a été maintenu avec des coups de fil réguliers, des mails, des propositions d'activités, l'envoi du journal du multi-accueil. Certaines professionnelles sont allées travailler à la crèche à Montrevel-en-Bresse qui a accueilli les enfants de soignants. Le multi-accueil a pu rouvrir le 11 mai avec un protocole très strict.

Malgré ce contexte difficile, des projets se sont poursuivis et d'autres se sont mis en place. En début d'année, les enfants sont allés à la bibliothèque. Cet été, les grands ont profité des jeux au square situé au centre de Saint-Trivier de Courtes. Une professionnelle a continué d'agrémenter le patio avec des plantations de fleurs en fonction de la saison. Les enfants ont décoré la structure de façon régulière, des journées à thème ont été mises en place (octobre rose, journée orange et noire, journée pyjama). Une salle de découverte sensorielle (Snoezelen) a été aménagée dans une pièce du RAM (projet partagé entre le multi-accueil et le RAM).

Le partenariat avec différentes structures (centre de loisirs Tous en vadrouille, les écoles, l'EHPAD, le RAM...) perdure même si les actions n'ont pas pu aboutir cette année.

Contact

Multi-accueil « Le jardin des libellules »

120 rue de la gendarmerie à Saint-Trivier de Courtes

Tél: 04 74 25 91 43.







Vous recherchez un emploi, un stage, un contrat en alternance, une formation?

La Mission Locale Bresse Dombes Côtière vous propose un accompagnement de proximité pour les ieunes de 16 à 25 ans sortis du système

Vous pouvez rencontrer une conseillère pour travailler sur vos projets professionnels (formation, emploi, ...) ou personnels (logement, mobilité, santé,)

La conseillère de la Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière vous accueille :

les 2èmes et 4èmes jeudis du mois :

Espace de la carronière -58 route de Chalon Saint Trivier de Courtes

· tous les jours à Montrevel en Bresse, 200 rue Charrière basse

Pour tout renseignement : contactez nous au 04 74 45 35 37

Retrouvez nous sur:







RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES À SAINT-TRIVIER DE COURTES

Le Relais assistant-es maternel-les est un lieu dédié à la petite enfance. Depuis plus de 10 ans, le RAM est ouvert pour permettre aux enfants de bénéficier de temps d'animation collective.

Chaque assistante maternelle du secteur peut venir avec les enfants qu'elle accueille habituellement chez elle, pour vivre un temps tout en douceur, permettant aux petits de découvrir des activités manuelles, des contes, des chansons, des jeux sensoriels... Des sorties, spectacles et autres aventures enfantines sont régulièrement prévues au programme.

Ces matinées d'animation ont lieu les lundis et jeudis matin, sur inscription.

Les parents et futurs parents peuvent venir s'informer sur les modes d'accueil (liste actualisée des assistantes maternelles agréées sur le secteur), être écoutés et accompagnés dans leurs démarches de parents employeurs. La responsable du RAM est présente les lundis et jeudis après-midi sur rendez-vous.

Le RAM propose aussi de nombreux services à destination des assistant-es maternel-les et futur-es assistant-es maternel-les pour les informer sur leurs droits et devoirs (permanences du lundi et jeudi aprèsmidi), leur permettre d'évoluer dans leurs pratiques professionnelles (formations, conférences, groupes de paroles...) et de réaliser des projets ensemble (création d'un spectacle des nounous, participation au marathon de la soupe...). Elles peuvent également emprunter des jeux, du matériel de puériculture et des livres.

Contact

Relais assistants maternels

120 rue de la gendarmerie 01560 Saint-Trivier de Courtes ramlespetitspetons@ca3b.fr



Comme partout en France, pour les 290 élèves des 12 classes du collège L VUITTON, l'année scolaire 2019/2020 a été découpée en deux parties :

De Septembre à Mars, un déroulé normal avec en plus des enseignements classiques et des apprentissages nationaux, la mise en place de la semestrialisation et de l'évaluation par compétences pour les classes de 6ème.

Durant cette période, de nombreux projets et actions ont également été réalisés pour la construction de nos futurs citoyens et leur ouverture sur le monde :

- Des journées à thèmes en présence d'intervenants organisées extérieurs, (lutte par les assistantes d'éducation contre le harcèlement, la sécurité routière, développement durable,) avec différentes manifestations (photos de groupe, d'informations, réalisations panneaux d'affichage, de dessins...).
- Des interventions sur la sécurité dans les transports pour les tous les élèves de 6e.

- La participation des élèves à la vie du collège a été encouragée à travers le conseil de Vie collégienne (CVC) qui a décidé de l'achat de matériels pour l'amélioration des espaces extérieurs (tables, banc, baby foot extérieur...)
- Pour les plus grands, la visite des lycées de Bourg-en-bresse, la participation au salon Ainformation-Orientation en partenariat avec le conseil départemental, des réunions d'informations sur l'orientation en présence des proviseurs des lycées de secteur
- Un voyage a Paris pour les élèves de 4e, avec visite du Louvre, descente des Champs-Elysées, promenade en bateau mouche...
- Le passage du PSC1 (diplôme de premier secours) pour tous les élèves de 3e, en partenariat avec les pompiers et le conseil départemental

Puis de Mars à Juin, la période de confinement avec la suppression de tous les voyages et actions prévus (Angleterre, semaine du développement durable,) puis l'apprentissage pour tous de l'enseignement à distance...

Durant cette période, un suivi des familles a été instauré dès la première semaine. Le professeur principal et un autre enseignant étaient en charge du suivi de la classe pour faire un point téléphonique hebdomadaire avec chaque famille.

La distribution du travail, les retours de copies et les échanges entre élèves et enseignants se sont fait via le logiciel pronote et l'espace pearltrees. Pour les élèves sans connexion internet (une dizaine) les cours et devoirs ont été imprimés par la secrétaire de direction et acheminés au domicile par l'agent de prévention. Quelques ordinateurs ont également pu être prêtés a certaines familles.

L'année s'est terminée sur une note plus optimiste avec le retour de tous les élèves et la reprise pour tous du lien social, dans le respect du protocole sanitaire, avec un fonctionnement voté par le conseil d'administration permettant la sécurité de chacun, ceci sans sombrer dans un marquage excessif et des contraintes trop fortes.





Espace Jeunes •••





L'Espace Jeunes de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-En-Bresse, géré par l'association Léo Lagrange Centre Est, est un accueil de loisirs dédié aux 11/17 ans du territoire.

Ouvert depuis février 2016, plus d'une centaine de jeunes ont au moins une fois poussé la porte du local de la Carronnière, situé au 234 rue de l'ancien collège à Saint Trivier de Courtes. Ils sont une cinquantaine pour cette année 2020 à être inscrits à l'année au dispositif mis en place par la collectivité. Les 12 communes de l'ancienne communauté de communes du canton de St Trivier de Courtes sont représentées dans la structure.

Malgré une année particulière des séjours à proximité ont pu être mis en place, les jeunes ont pu partir au camping de la Plaine Tonique à Malafretaz et au camping des rives du soleil à Pont-de-Vaux avec les jeunes de Treffort Val Revermont.

Beaucoup de partenariats ont aussi rythmé la vie de l'Espace Jeunes cette année :

- Continuité des ateliers le mardi sur le temps méridien au collège Louis Vuitton.
- Projet « Graff » réalisation d'un Graff sur le thème des valeurs sportives.
- Journées de rencontre avec les ieunes du club ados de Montrevel en Bresse.
- Stage « Vidéo » avec l'Espace Jeunes de Treffort Val Revermont.

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Jours d'ouvertures :

Semaines scolaires : Mercredi Vendredi 17h/22h, Samedi 10h/18h Vacances scolaires (sauf vacances de fin d'année): du lundi au vendredi de 10h à 18h.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre:

Alice DOURY au 06.70.79.23.00 ou par mail à l'adresse suivante :

alice.doury@leolagrange.org Instagram: ej_st.trivier.de.courtes

Site internet: http://loisirs.leolagrange.info/ espace-jeunes-trivier/



Hommage àRobert BASSET



Robert BASSET est né et a passé toute sa vie au hameau de Béroude à Saint Nizier.

Marié en 1954 avec Ginette qu'il connait depuis son enfance, ils auront 4 enfants : Yves, Hervé, Sylvette et Denis.

Il s'est investi comme accouveur dans la volaille de Bresse dont il maitrise toute la chaîne, de la poule pondeuse aux poussins, poulets, poulardes et chapons. Il sera distingué dans l'ordre du Mérite Agricole.

Il participe avec d'autres agriculteurs du canton de Saint Trivier de Courtes à la création d'un CETA (Centre d'Etudes Technique Agricole) lui permettant des échanges professionnels lors de multiples voyages.

Il intègre l'équipe municipale comme 2ème puis 1 er adjoint de 1977 à 1995. Passionné de patrimoine il sera l'un des corédacteurs d'une brochure relatant l'histoire et la réfection de l'église.

Ce qui le caractérise :

- Une passion pour la nature (faune et flore) héritée de son grand père, comme la chasse.
- Il aime aménager et pêcher son étang des Dombiers, les balades aux Grands bois (à pied, en vélo et plus tard en quad), la cueillette des champignons.
- Observateur curieux qui cherche à comprendre, qui teste et surtout aime partager et transmettre ses connaissances, comme en témoigne sa contribution à trois livres : «La vie en Bresse», «En Bresse autrefois» et «Hier et aujourd'hui ». Il s'implique dans l'association de la Grange Rouge et l'association « Patois Traditions et Métiers d'Autrefois ».

Pour ses amis « patoisans » Robert était l'âme de l'association. Il a participé à sa création et en est rapidement devenu l'animateur incontournable. Il était pour les plus jeunes un professeur respecté, un grand frère et pour tous, un ami toujours disponible pour faire profiter de son savoir et de son expérience.

Démontrant une habileté surprenante dans tous les domaines des vieux métiers : vannerie, travail du chanvre, maïs blanc de Bresse... Il a également tourné huit films, car la photo et la caméra n'avait pas de secret pour lui, sur la vie rurale d'autrefois avec la participation des anciens qui savaient reproduire les gestes d'autrefois.

Tout ce travail n'est pas perdu, grâce aux techniques modernes de conservation, les jeunes générations pourront profiter longtemps de ses travaux.

Banquet des classes •••



Auguste JOSSERAND,

Les conscrits 18,19 et 20 ans en 2020 remercient les habitants de Saint Nizier pour leur accueil souvent chaleureux lors des tournées des conscrits. Ces tournées sont l'occasion pour les jeunes de se présenter aux familles de Saint Nizier, mieux connaitre la commune et d'échanger des anecdotes et histoires du village dans la joie et la bonne humeur. Sans oublier, que l'argent récolté permet de nous offrir le repas du banquet ainsi que nos chapeaux, cocardes et la décoration de la salle. En raison de la crise sanitaire actuelle, annulées. A l'heure actuelle, nous ne savons pas si le banquet de février 2021 pourra être organisé.

Le banquet des conscrits est l'occasion pour les habitants de se retrouver et pour d'autre de revenir dans leur village natal pour une journée de fête et de retrouvailles.

Président des Conscrits né en 2001 Emma GRUEL, Présidente Adjointe des les tournées édition 2021 sont malheureusement Conscrits née en 2002 St Nizier le Bouchoux - 2020 Gaint Mizier le Bouchoux

Liste des Associations

A.C.C.A. (Chasse)		
M Alain TRUTT	99 chemin du Bourg 01560 ST NIZIER	04 37 62 05 81
A.D.M.R.	74 route de Châlon - 01560 ST TRIVIER	04 74 47 00 13
Amicale des donneurs de s M. Jean PIRAT	ang 54 route de la Ripette - 01560 ST NIZIER	04 74 52 93 11
Amicale sapeurs pompiers M. Jérôme GENTON	107 rte des Grands Prés - 01560 CURCIAT D	04 74 24 81 16
Amis de la Pétanque Mme Annie PETIT	185 chemin des Tronches - 01560 ST NIZIER	04 74 52 95 93
Bille Bressane Mme Audrey MARECHAL	125 rte du Molard - 01560 ST NIZIER	06 29 39 23 68
Cantine scolaire St-Nizier/C Mme Marjolaine GONTHIER	urciat 207 rue de Bourgogne 01560 CURCIAT-D.	06-82-86-10-31
Centre de Secours	Lieutenant Tanguy MOREL	
Chœur Bressan Mme MASUYER Noëlle	88 route de la République 01560 ST TRIVIER	04 74 30 70 82
Club de l'Amitié M. Jean PIRAT	54 route de la Ripette - 01560 ST NIZIER	04 74 52 93 11
Comité des Fêtes M. Jacques MAITREPIERRE	352 Grande Rue - 01560 ST NIZIER	06 07 02 56 14
CUMA M. Roger BOURCET	205 chemin des Boz - 01560 ST NIZIER	04 74 52 96 14
École de musique de la Pla Mme Séverine AUBRY-CAPO	ine de Bresse ULADE Espace Carronière - 01560 ST TRIVIER	
F.C.C.S.N. (Football) M. Jilali RAI	213 Impasse de Fayollet- 01560 CURCIAT-D.	06 52 14 29 54
F.N.A.C.A. M. Robert CANARD	70 impasse de la Grosse Grange - 01560 ST NIZIER	04 74 52 90 27
Garderie périscolaire M.Tanguy RIGAUD	64 rte de S Trivier - 01560 CURCIAT D.	06 24 85 48 63
Groupement des employeu M. Bernard VÉLON	rs des deux sânes 620 route de St Trivier - 01560 ST NIZIER	04 74 52 92 19
Sou des écoles Curciat/St-N M. Arnaud GUIOT	lizier 1443 route de Nanciat - 01560 ST NIZIER	06 60 67 39 75
Syndicat agricole M. Bernard VÉLON	620 route de St Trivier - 01560 ST NIZIER	04 74 52 92 19
Union Musicale St-Nizier/Cu M. Alexandre ANDRÉ	rciat 285 chemin de Fayollet - 01560 ST NIZIER	06 43 26 16 38
La Cour de Récré M. Sébastien LABRY	118 rue de la Mairie - 01560 ST NIZIER	06 75 44 69 06
Conscrits M. Auguste JOSSERAND	465 Route de Matrignat - 01560 ST NIZIER	06 18 35 12 71

Comité des **Fêtes**



L'assemblée générale a eu lieu le 22 janvier en présence de Madame le Maire et des Présidents des Associations de la Commune. Le changement de Président a eu lieu à l'issue de l'assemblée. **Monsieur Jacques Maitrepierre a été élu Président**.

Comme l'année précédente, la première manifestation a été le banquet des classes le 1er février avec une réelle satisfaction de tous les classards.

Début décembre, quelques bénévoles ont installé le sapin de Noel sur la place du village.

Comme chaque année, le comité à remis des friandises aux enfants des écoles et a participé aux colis de Noel pour les personnes âgées.

Les manifestations sont reconduites en 2021 suivant les conditions sanitaires en vigueur.

Le Comité des Fêtes vous souhaite une bonne année 2021.

COMPOSITION DU BUREAU:

Président Jacques MAITREPIERRE

Vice-Présidents Bernard MALIN

Alain BERRODIER Michel PIRAT

Secrétaire Jean PIRAT

Secrétaire adjoint Josiane PUGET

Trésorier Patrick JOLY

Trésorier adjointThierry VERNE

Membres Maurice PROST

Maurice PROST Jean-Paul VERNE Alain BOUILLEUX Alexandre ANDRE Arnaud GUIOT Jean VELON

François LAMBERET

Le Comité des Fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2021

Valorisation du

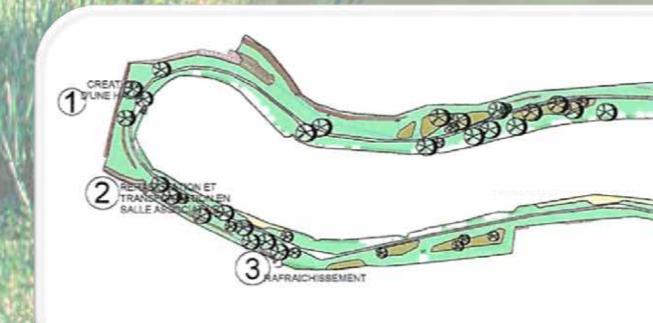


Présentation du projet:

- Construction d'une halle mul l'emplacement des anciens be pataugeoire qui sont comblé
- Réaménagement des locaux
- Création d'un cheminement avec aménagements divers (
- Restructuration de l'entrée d jeux de pétanque, jeux pour

État d'avancement:

- · Terrassements et chemin pié
- Travaux intérieurs des locaux



site de Mépillat

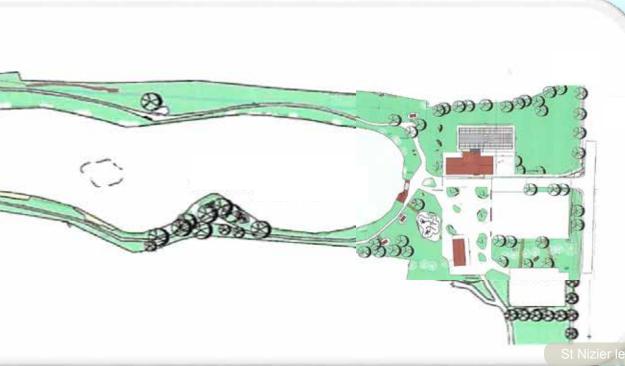
ti-activités sur assins de la piscine et de la

d'accueil en locaux associatifs piéton autour du plan d'eau ponton, bancs,...)

e la base de loisirs (parking, enfants, espaces arborés...)

ton pratiquement terminés associatifs en cours





••• Il était une fois... la Bibliothèque Municipale





PERMANENCES

les mercredis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 9h30 à 11h30

Pour nous contacter pendant les horaires d'ouverture : 04.74.50.88.38 Ou par mail à notre nouvelle adresse : bibliostnizierlebouchoux@gmail.com



Une équipe

avec 11 bénévoles ! Danièle, Sylvette, Francette, Geneviève, Claudette, Maryline, Valérie, Anne, Sandrine, Christelle et Sandra qui vient de nous rejoindre. Merci à Christiane pour ses nombreuses années de bénévolat !



Boite à idées!

par mail ou sur place, faites nous part de vos idées de livres, de vos envies d'animations, de rencontres ... de ce que vous souhaitez trouver à la bibliothèque ...

Des projets!

Atelier d'écriture?
Nuit de la lecture (fin janvier)?
Et des nouveaux livres! Romans
et BD adultes et jeunes, albums et
documentaires pour les plus petits.



A vos plumes, stylos, claviers, ECRIVEZ!

Après le succès du concours de dessins de l'automne 2019, nous vous proposons de commencer 2021 en écrivant ... ce que cette année 2020 a changé dans votre vie, vos relations aux autres, vos envies, vos rêves ... récit réel ... ou imaginaire ... et si vous préférez dessiner ... dessinez !



RAPPEL:

Nous ne pouvons pas accepter tous vos dons de livres : nous ne prenons que des livres récents et en bon état ! Merci.

L'équipe de la Bibliothèque vous souhaite une bonne année 2021

École primaire de Saint-Nizier 🔸 🗨 🗣



L'école de Saint-Nizier accueillait 45 élèves à la rentrée de septembre 2020, répartis dans les 2 classes de l'école : celle de CE1-CE2 de Madame Valéro, et celle de CM1-CM2 de Christophe Bérodier et Sarah Boisset.

Notre école et celle de Curciat-Dongalon sont regroupés en RPI : ces 2 écoles accueillent donc indifféremment des élèves des 2 communes, les plus jeunes étant regroupés à l'école de Curciat.

Un service de cantine, géré par l'association les P'tits Gloutons, est proposé aux élèves dans chaque commune. De même, un service de garderie, géré par l'association les P'tites Fripouilles, est assuré pour tous les élèves du regroupement à l'école de Curciat.

L'année scolaire a été perturbée par la crise sanitaire. Malgré tout, différents moments particuliers ont ponctué cette année :

- -les séances à la piscine de Montrevel pour les CM1-CM2 tous les semaines de septembre à décembre
- les visites régulières à la bibliothèque de Saint-Nizier
- les venues de Patricia Meunier, intervenante musicale
- les interventions hebdomadaires Caroline Joly (relaxation et débats)
- -des rencontres USEP avec les écoles voisines: danse, jeux traditionnels, basket
- -les temps partagés avec les élèves de l'école de Curciat (ateliers, jeux, lecture)
- -des interventions en classe : conseil d'émulation civique, projet « Voix verte »
- le marché de Noël organisé par le Sou des Ecoles, le spectacle, puis la visite du Père Noël (comité des fêtes)



Merci au Sou des Ecoles pour son aide précieuse tout au long de l'année scolaire. Malheureusement plusieurs projets prévus pour la fin de l'année ont du être annulés à cause du confinement puis des contraintes sanitaires.

Pendant le confinement du printemps, les élèves ont pu continuer à travailler à distance dans des conditions parfois difficiles. Ils ont pu peu à peu reprendre le chemin de l'école à partir de mai, dans le respect des règles sanitaires du moment.

A la rentrée scolaire de septembre, les élèves ont repris l'école presque normalement. De nouveaux projets sont prévus (piscine, intervenante « musique », spectacles, rencontres sportives,..) avec encore beaucoup d'interrogations par rapport à la situation sanitaire.

Gageons que cette année se passera dans les meilleures conditions possibles pour l'apprentissage et le bien-être des élèves.

> Christophe Bérodier (directeur de l'école)



Sou des Écoles

Curciat / St Nizier



Le sou des écoles, qu'est ce que c'est?

Une **équipe de joyeux parents** qui donnent de leur temps pour organiser des manifestations dans un but d'améliorer le quotidien de nos écoliers, tout cela dans

la joie et la bonne humeur.

Cette année un peu spéciale suite aux conditions sanitaires, nous avons pu organiser notre traditionnel marché de Noël (Vente de sapins, tombola, marché des artisans, baptême poneys, arrivée du père noël en calèche), et pour la première année un concours de coinche qui pour une première était pour nous une réussite.

LE SOU EN QUELQUES CHIFFRES:

La participation du sou des écoles aux projets d'écoles, voyages, activités... pour l'année scolaire 2019-2020 était de 2282,48 €.

Les bénéfices de nos différentes manifestations, jumelés aux dons, aux cotisations et aux subventions de nos communes et comité des fêtes sont pour cette année de 5 227,70 €. Donc bien les conditions particulières de ce moments, les finances du sou des écoles se portent relativement bien.

Si chaque famille contribue **un peu** à chaque manifestation,

Le Sou pourra offrir **beaucoup** à nos enfants! (N'oublions pas que les membres du sou donnent de leur temps et leur énergie gratuitement et qu'une manifestation qui fonctionne bien leur prouve qu'ils ne s'investissent pas pour rien et procure joie et reconnaissance.)

Cette année le sou des écoles est composé de :

• Président : Arnaud GUIOT

Trésorière : Sandra SOUFFERANT
Vice-trésoriere : Céline BOUVIER
Secrétaire : Laurence BERNARD
Vice-secrétaire : Jennifer HUMEZ

Les membres **très actifs** sont Emilie Burtin, Priscilla Sereuse, Isabelle Gadolet, Fabrice Simeone, et Sophie Lassere

Les enseignants sont bien sûr des membres d'office.

Nos manifestations pour 2020-2021 seront les suivantes (selon conditions sanitaires) :

 Le 14/02/2021 : Vente Concours de coinche à St Nizier

Le 17/04/2021 : Soirée Moules Frites à Curciat
Le 15/10/2021 : Soirée Zumba à Curciat
Le 11/12/2021 : Marché de Noël à Curciat



Nous réfléchissons à remplacer ces manifestations dans le cas où elles ne pourraient se faire par des ventes à emporter, afin d'essayer d'améliorer et aider les écoles dans leurs projets pédagogiques au maximum.

Les projets d'écoles pour 2020-2021 restent encore à définir mais les pistes de réflexions suivantes sont abordées pour les deux écoles :

- Intervenantes Musique sur 7 semaines pour les 2 écoles avec préparation d'un spectacle
- Petites scènes Vertes
- Cette année encore, les élèves de St Nizier iront à la piscine de Montrevel.
- Sortie scolaire en fin d'année à définir (Ferme de Sagy pour les élèves de Curciat à confirmer.). L'affiliation à l'USEP sera faite pour les classes des PS/MS/GS, GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 qui en ont fait la demande.

* * * * *

Nous tenions à remercier les mairies ainsi que les comités des fêtes pour leurs aides financières, prêts de locaux et matériel. Merci également aux parents venant nous prêter main forte pour le bon déroulement de nos manifestations, aux enseignants, et membres du bureau qui donnent de leur temps pour le bien être des enfants.









Maison d'enfants Seillon





Nous recherchons des bénévoles prêts à offrir de leur temps (1h par semaine, une après-midi par mois, tous les quinze jours, peu importe...) pour offrir un peu de temps individualisé d'aide aux devoirs aux enfants que nous accueillons.

La Maison d'Enfants à Caractère Social Seillon de Saint-Nizier-le-Bouchoux, accueille 36 enfants âgés de 3 à 15 ans, pour la plupart placés par le Juge des Enfants, qui a considéré qu'ils étaient en danger au domicile familial, qu'il s'agisse d'un danger physique, affectif ou psychologique.

Les professionnels qui interviennent à la MECS partagent tous au moins un point commun : l'ambition d'aider ces jeunes à grandir, à devenir des adultes aussi épanouis que possible et des citoyens responsables. Mais la route est longue pour se construire dans le contexte de vie qui est le leur. Alors nous essayons de leur donner un maximum de repères et de points d'appuis pour qu'il puisse s'y accrocher pour surmonter les difficultés qu'ils rencontrent.

Au milieu de toutes ces incertitudes, un des repères auxquelles peuvent s'accrocher les enfants pour s'extraire d'une situation sociale ou familiale parfois aliénante est celui de l'école.

La scolarité reste un espace des possibles pour les jeunes que nous accueillons. La réussite scolaire doit être une priorité, un objectif de premier plan. Les enfants accueillis peuvent se saisir de l'école comme un espace où ils sont

dégagés des enjeux familiaux, de l'étiquette de « l'enfant placé » et des contraintes de la vie en collectivité.

Malgré nos efforts, notre accompagnement à la scolarité est très insuffisant. Les éducateurs ont très peu de temps pour aider aux devoirs, et rares sont les moments où ils peuvent s'assoir ne serait-ce que 10 minutes près d'un enfant pour lui réexpliquer une leçon. Et pour cause ils sont deux professionnels à aider aux devoirs des groupes de 12 enfants entre 17h et 19h, au moment même où il s'agit également d'appeler les parents, de prendre les douches, de régler un conflit ou d'apaiser un chagrin. Tout un programme!

Alors, nous faisons au mieux. Mais c'est loin d'être suffisant pour leur offrir une chance convenable de réussir leur scolarité. Aussi, si vous souhaitez soutenir notre démarche, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Il n'y a pas de critère ou de compétence particulière, juste l'envie et un peu de patience.

> Y. LAMBERT Responsable de Site



MAISON D'ENFANTS SEILLON

29, Chemin du Boudet 01560 ST NIZIER LE BOUCHOUX

> Tél. 04 74 52 99 10 Fax: 04 74 52 95 33

mecs.stnizier@ieseillon.net

Cantine: Les P'tits Gloutons

Nos P'tits Gloutons ont débuté une nouvelle année scolaire un peu particulière, avec masque et gel qui font désormais partis de leur quotidien. Pour éviter que la Covid 19 ne s'invite à nos tables, les P'tits gloutons prennent désormais leurs repas dans les salles des fêtes des communes de Curciat et Saint Nizier. Afin de respecter au mieux le protocole sanitaire, les tables sont espacées et sont composées de 4 élèves maximum.

Rassurez-vous cette nouvelle organisation n'a pas coupé l'appétit de nos p'tits gloutons. Les repas sont toujours préparés par la société RPC située à Manziat. Pour rappel jusqu'au CP les menus sont composés de 4 composants et 5 pour les plus grands. Cette année les prix des repas n'ont pas été revus à la hausse malgré la hausse du coût d'achat de 0.14 € par repas :

Tarifs à Curciat : 4.20 €, Saint Nizier : 4.35 €.

Nous remercions chaleureusement nos cantinières Cécile et Carole pour leur engagement quotidien, ainsi que Sandrine et Evelyne pour leur aide précieuse au cours du service.

Un grand merci également aux municipalités pour leur soutien financier et matériel.

LES P'TITS GLOUTONS EN QUELQUES CHIFFRES :

->en 2019/2020 : 6 727 repas servis contre 9 023 l'année dernière. Le confinement entre mars et mai a lourdement impacté notre activité. La situation financière de l'association reste saine avec une perte d'exploitation limitée à 1 133 € au 31/08/2020.

->jusqu'en mars 2020, nos cantinières servaient en moyenne 66 repas par jour, une fréquentation

record par rapport aux années précédentes.

->depuis septembre 2020 : en moyenne 64 élèves par jour mangent à la cantine soit environ 36 élèves à SNB et 28 à Curciat.

INFOS PRATIQUES:

- pour toute nouvelle inscription : contacter l'association par mail : glouton.tresorerie@gmail.com, une fiche d'inscription papier est à compléter,
- Chaque famille gère son planning d'inscription en ligne : via www. ropach.com,
- Heure limite d'inscription : J-1 10h00,
- En cas d'absence signalée le jour même le repas est facturé,
- Les factures sont disponibles en ligne pour chaque famille au 05 du mois.
- Nous vous remercions de privilégier le virement pour le règlement des factures.

Toute l'équipe des P'tits Gloutons vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2021.

En attendant des jours meilleurs, prenez soin de vous !

COMPOSITION DU BUREAU:

Présidente : Marjolaine Gonthier Trésorière : Chloé Mouchet Secrétaire : Christelle Labry

Membres actifs: Clothilde Maury,

Géraldine Pillon



Garderie: Les P'tites Fripouilles



Voilà une nouvelle année scolaire 2020/2021 qui a commencé. Elle débute avec une bonne fréquentation de la garderie.

Cécile et Carole sont toujours présente pour s'occuper de tous ces petits et grands, avec un contexte un peu particulier en lien avec la COVID 19, du fait de certaines règles sanitaires à respecter. Néanmoins, elles proposent de quoi divertir les enfants pendant ce temps de garderie, et nous les en remercions vivement.

Nous en profitons aussi pour remercier nos mairies de Curciat Dongalon et de Saint Nizier le Bouchoux ainsi que le Comité des Fêtes de Curciat Dongalon pour le soutien financier et matériel qu'ils nous apportent.



Le bureau reste le même, il est composé de :

Président: Tanguy RIGAUD

Trésorière : Clotilde SARCEY, Laurie BEJANNIN

Secrétaire : Sandrine COULON

Membres: Géraldine PILLON, Cécile VILLARD

Nous profitons du bulletin pour informer les personnes ayant besoin du service de la garderie, que les nouveaux membres sont les bienvenus.

Informations pratiques:

La garderie Les Ptites Fripouilles **ouvre ses portes du lundi au vendredi** de **7h20** à **8h50** et de **16h30** à **18h30** pendant les périodes scolaires

Le tarif est de **1.20** € la séance (1 séance=30 minutes)

Pour toute inscription, une cotisation de 8€ par enfant est demandée ainsi qu'une fiche de renseignement à compléter. Pour une bonne organisation, les parents souhaitant mettre leur(s) enfant(s) occasionnellement à la garderie, doivent le faire savoir au plus tôt à Cécile Villard en appelant pendant les horaires d'ouverture au 04 74 52 91 60. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre par mail à lesptitesfripouilles01560@gmail.com.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2021!!!

••• Union Musicale

Comme pour beaucoup d'associations, l'activité de l'Union musicale Saint Nizier - Curciat a été bien réduite cette année. De septembre à mars, nous avons pu nous retrouver le vendredi, le samedi ou le dimanche pour 19 répétitions. La seule sortie de l'harmonie s'est déroulée au Château de l'Etoile dans le Jura où nous avons animé les journées portes ouvertes du domaine avec nos amis musiciens de Coligny, Frontenaud et Varennes Saint Sauveur.

Les répétitions n'ont repris qu'en septembre 2020 en respectant le protocole sanitaire pour la santé de tous.

L'union musicale garde le moral et a déjà noté plusieurs dates à retenir : le dimanche 25 avril 2021 pour un concert à St Nizier avec l'harmonie de Replonges, le dimanche 2 mai 2021 pour un concert à Cormoz, le samedi 26 juin pour la fête de la musique à Curciat et le dimanche 4 juillet pour le festival à Viriat. L'union musicale se chargera de l'organisation du festival en 2022 puisqu'il a dû être repoussé d'une année par l'harmonie de Viriat.

Les musiciens de l'harmonie remercient les municipalités et les comités des fêtes pour leur soutien financier ou matériel ainsi que pour leurs engagements.

Nous sommes toujours heureux de voir arriver de nouveaux musiciens, l'ambiance est chaleureuse et décontractée, alors n'hésitez pas à venir vous faire plaisir avec nous si vous êtes musicien.





École de Musique

La musique nous invite à un voyage dans le temps avec différents styles de musique : classique, baroque...rappel de souvenir d'une époque : musette, rock...et à travers différentes régions du monde: musique antillaise, country...Et cela sans danger avec un grand plaisir de se détendre, de vibrer selon la musique et de s'évader...en restant chez soi.

Pour que la musique continue de nous faire rêver, l'école de musique de la plaine de Bresse veut offrir une formation musicale de qualité aux élèves enfants et adultes. S'adaptant à la situation sanitaire, les professeurs ont enseigné à distance durant la période de confinement en redoublant d'ingéniosité et de créativité. Nous les remercions vivement de leur implication et de leur investissement. La formation musicale est enseignée cette année par Mme Bourgeois

Aude qui remplace Mme Hoarau Amandine. Les instruments enseignés sont la clarinette, le saxophone, la flûte, le piano, le trombone, la batterie, le violon. Cette année, l'école a ouvert une classe de guitare. L'enseignement est réalisé par M. Balland Nicolas.

L'école de musique ne peut pas vivre sans le financement de la communauté d'agglomération de Bourg en Bresse et le conseil départemental. Nous les remercions de ce soutien financier indispensable.

Pour que la musique continue à travers les âges, pour que de nouveaux musiciens intègrent les rangs d'harmonie, l'école de musique vous accueille enfants, adultes, débutants ou confirmés. « la musique met l'âme en harmonie avec tout ce qui existe » (Oscar Wilde)



• • • Chœur Bressan

Nous avons eu le plaisir d'organiser un concert en l'église de Curciat Dongalon le 15 décembre 2019 avec la participation du Chœur d'Hommes du Bon Pays de Cousance qui a été suivi d'un pot de l'amitié dans la salle des fêtes de St Nizier le Bouchoux grâce à l'organisation de M et Mme Germain.

Malgré les conditions sanitaires actuelles, nous gardons espoir d'organiser un autre concert pour Noël prochain dans un lieu à déterminer.

Alain SERRE Président chorale Le Chœur Bressan 06 03 04 81 68



F.N.A.C.A.

Fédération Nationale des Anciens Combattants En Algérie Maroc et Tunisie

Le concours de belote s'est déroulé le 5 janvier à St Trivier de Courtes avec la participation de seulement 48 doublettes.

En raison du COVID 19, toutes les manifestations ont été annulées.

Messieurs Maurice PROST et Raymond VANNIER ont obtenu la croix du combattant, elle leur sera officiellement remise lors d'une prochaine manifestation.

Monsieur Daniel PROST recevra l'insigne de porte-drapeau.

En espérant un avenir meilleur, le comité vous souhaite les meilleurs vœux pour 2021.





Club de l'amitié



Effectif: 90 adhérents.

Le Club est affilié à la Fédération Générations Mouvement Les Aînés Ruraux de l'Ain, ce qui donne quelques avantages aux adhérents (remises dans certains commerces, se renseigner auprès du président).

Composition du bureau:

Président d'honneur : Robert CANARD

Président: Jean PIRAT

Vice-président: Maurice REVELLIN Secrétaire : Jean MAITREPIERRE

Secrétaire adjointe : Jocelyne Germain

Trésorier : Yves GERMAIN

Trésorier adjoint : Robert CHENE

Membres: Ginette CHENE,

Sylviane DEMOUSTIER, Noël DUPUPET, Christiane MAITREPIERRE, Maurice PROST,

Monique REVELLIN.

La nouvelle activité 'Ré-Créations' après un bon départ dans la salle prètée par la Musique, a été stoppée brutalement, en raison du confinement lié à la pandémie.

Voyage du 2 juin 2020 "Journée Evian Lac **Léman"**: Le voyage prévu a été annulé. Notre prestataire nous a maintenu le même voyage pour le 1er juin 2021.

Activités Aînés Ruraux :

Concours départemental de pétanque : qualificatif pour le concours national, n'a pas eu lieu le 10 iuin à Polliat.

les chemins de la Marche ensemble sur convivialité: le 15 septembre à Lent a été annulée.

Les marches de juin avec la CA3B du canton de Montrevel et de septembre pour l'après-midi de rencontre des clubs cantonaux, n'ont pas eu lieu à cause des risques liés à la pandémie.

L'assemblée générale et le repas de rentrée d'octobre 2020 n'ont pas eu lieu. Seules les marches ont repris en septembre.

CALENDRIER 2021:

Réunion mensuelle : à partir de janvier, le

Concours de belote (coinche) : vendredi 12 février 2021

Choucroute: jeudi 18 mars

Voyage: mardi 1er juin

Concours de pétanque : jeudi 17 juin

Assemblée Générale : jeudi 14 octobre

Concours de belote (vache): vendredi 5

Repas de Noël : le jeudi 16 décembre

Marches mensuelles: lundi du mois.

Remerciements à la municipalité et au comité des fêtes pour leur soutien.



Bonne Année à tous!

Les «classards» en 4 et 9 du club lors du repas de Noël 2019

F.C.C.S.N.







SAISON 2019-2020

Compte tenu de la crise sanitaire, la saison 2019-2020 a été interrompue mi-mars, et n'a pas pu reprendre après le confinement.

La fin de la saison a surtout été marquée par un grand changement radical dans l'organisation du Club, et la création d'un Comité de Direction. Jilali Rai a été nommé Président, il est secondé par Alexis Volland. **L'équipe séniors** reste en D5, elle est toujours entrainée par Eddie Sordet, et les entrainements ont lieu les mercredis et vendredis soirs. Les matchs se déroulent les dimanches après-

midi à domicile et le samedi soir à l'extérieur.

Les féminines n'ont fait l'objet d'aucun classement final. Elles attaquent la nouvelle saison par une poule de brassage, pour ensuite former des poules de niveaux en 2nde partie de saison. Les entrainements, encadrés par Thierry Maglione, ont lieu les mardis et vendredis soirs, et les matchs le samedi soir.

Les jeunes :

Les U15 ont eu une dernière saison compliquée, compte tenu d'un manque d'effectif. Ils attaquent donc la saison en D4. Cédric Prabel et Alexis Volland entrainent ce groupe les mercredis et vendredis soirs, les matchs ont lieu le dimanche matin.

Les U7 à U13 s'entrainent les mercredis, sous la direction de Cheyenne, Lola et Jilali. Les matchs et plateaux se déroulent les samedis matin

Petite nouveauté cette année, nous accueillons les baby à partir de 3 ans, les mercredis après-midi pendant 30 minutes.





UN POINT SUR LES EFFECTIFS :

Pour cette nouvelle saison, les effectifs ont bien évolués, dans toutes les catégories :

	2019-2020	2020-2021
Séniors	18	24
Féminines	13	15
U15	13	15
U11-U13	0	10
U7-U9	10	11
Vétéranes	8	10
Baby	0	6

Le Club remercie les supporters, qui suivent et encouragent les équipes séniors, à domicile comme à l'extérieur.

Merci aux sponsors, dont le soutien financier est primordial, et qui nous ont permis de renouveler une partie des équipements et matériel sportifs.

Le Club remercie également les municipalités de Cormoz et Saint-Nizier-le-Bouchoux pour leur soutien et l'entretien des stades.



Les amis de la **pétanque**





SAISON 2020:

Avec une petite baisse d'effectif, le club des AMIS DE LA PETANQUE compte à ce jour 29 adhérents : 11 féminines et 18 seniors masculins.

Compte tenu d'une année particulière suite à la crise sanitaire, toutes nos manifestations ont été annulées.

* CHAMPIONNATS DE L'AIN:

Ils ont tous été supprimés sauf le TIR DE PRECISION organisé pour la première année. Annie PETIT et Eric BARTHOMEUF ont représenté le club d e ST. NIZIER à la finale du Secteur 1 qui s'est déroulée à PERONNAS le 13 mars 2020. Ils ne se sont pas qualifiés pour la finale départementale.

* COUPE DE FRANCE:

L'équipe de ST. NIZIER (composée de Annie PETIT - Marie Christine MAYER - M a r i e Thérèse MICHON - Jean Christophe KAPRIELIAN - Olivier BRIAND - Mickaël ARCHENY - Eric BARTHOMEUF - Pascal FAGOT et Patrick DECLERIEUX) a perdu contre le club de MIRIBEL. (Après 3 victoires départementales MIRIBEL est toujours en course pour le championnat régional des clubs).

* JOURNEE INTER SOCIETAIRES:

- •18/10/2019: la saison 2019 s'est achevée par un concours réservé aux licenciés du club suivi d'un barbecue.
- •Le 27/10/2019 : le club a offert le restaurant à tous ses licenciés en remerciement de la réussite du championnat de l'Ain doublettes mixtes.
- •Le 05/09/2020 : concours à la super-mêlée organisé au plan d'eau de Mépillat avec un repas goujonnette préparé par Jean-Luc PERRIN. Les vainqueurs de cette rencontre amicale sont : Michèle PARISOT et Patrick PETIT avec 3 parties gagnées chacun.

* ENTRAINEMENTS:

Ils ont repris à la fin du confinement tous les mercredi et vendredi après- midi au plan d'eau de Mépillat.

SAISON 2021:



Les manifestations prévues à ST. NIZIER pour l'année 2021 sont :

- le 13/05/2021 : Challenge René GERMAIN
- le 27/05/2021 : Championnat des Clubs VETERANS
- le 26/06/2021 : rencontre des 4 clubs
- le 28/08/2021 : concours sur invitation en doublettes.
- le 24/10/2021 : Assemblée Générale du Club
- Mars ou Avril 2021 : Reprise des entraînements tous les mercredi et vendredi après-midi (en fonction de la météo).

Récompenses pour le concours inter sociétaires

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Annie PETIT

Président adjoint : Jean-Luc PERRIN

Trésorière : Josiane PETIT

Trésorier adjoint : Marie-Christine MAYER Secrétaire : Marie-Thérèse MICHON Secrétaire adjointe : Michèle PARISOT

Membres du Bureau:

Eric BARTHOMEUF, Robert CHENE,
Gilles CHEVAILLIER, Patrick DECLERIEUX

BONNE ANNEE 2021

Centre de secours

Téléphone

04 37 62 14 70

LES MOYENS HUMAINS

Le centre de secours compte toujours **une** trentaine de sapeurs-pompiers.

Le Lieutenant Tanguy MOREL en a la responsabilité. L'Adjudant-chef Jean VELON assure la fonction d'adjoint au chef de centre.

La compagnie est répartie en 4 équipes afin d'assurer au mieux les astreintes et les interventions. L'effectif reste stable avec une arrivée : Théo VACHON, un jeune homme motivé de 16 ans qui habite sur la commune de St Nizier le Bouchoux.

LES INTERVENTIONS

Après une année 2019 où le nombre d'interventions s'était stabilisé avec 277 sorties, le centre connaît à nouveau une forte augmentation du 01/10/19 au 30/09/20, avec **318 interventions** (15 % de plus qu'en 2019), malgré deux mois de confinement très calmes.

62 interventions ont eu lieu sur la commune.

Le centre de secours assure en 1er appel les communes de St Nizier de Bouchoux, Curciat Dongalon, Cormoz, Lescheroux et St Julien sur Reyssouze.

Plus de ¾ des sorties concernent toujours des secours à personnes. Le reste des interventions se partage entre les incendies, les accidents de la circulation et les opérations diverses.

L'année 2020 (comme l'année 2019) a été marquée par les fortes températures et la sécheresse à l'origine de quelques feux de broussailles et de matériels agricoles.

LES FORMATIONS

Tous les mois, en dehors de la période printanière de confinement, des manœuvres incendie et des recyclages de secourisme ont été organisés au sein de la caserne afin de maintenir les aptitudes de l'ensemble des sapeurs-pompiers actifs.

Christophe BARRIER, Jérôme CHATEL, Emilie GADOLET et Luc MOISSONNIER ont passé leur diplôme d'accompagnateurs de proximité afin de pouvoir assurer l'organisation des manœuvres et des recyclages.

Kevin BENONNIER a renouvelé son diplôme de

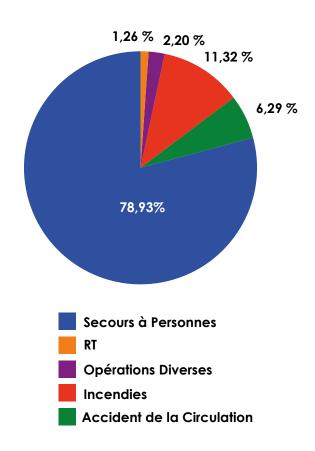
« correspondant pharmacie » qui lui permet d'avoir la responsabilité et la gestion de toute la pharmacie du centre de secours.

Océane JOLY, Guillaume GAILLARD, Luc MOISSONNER, Emma MOREL et Mylène PARNALAND ont terminé ou vont terminer leur formation initiale.

Mathieu PASQUET a obtenu la spécialité « feu de forêt » lors de ses 4 mois passés dans le Var pendant la saison d'été.

Léo MINERET est également allé en renfort dans le Sud, du côté de St Tropez, pendant la saison estivale.

Répartition des sorties de secours par Catégories de sinistre (2020)



Si toute personne est intéressée pour intégrer l'équipe des pompiers de St Nizier le Bouchoux, vous pouvez contacter le chef de centre le Lieutenant Tanguy MOREL qui sera heureux de vous accueillir et vous expliquer les missions qui peuvent vous attendre...

Amicale des Sapeurs Pompiers



BONJOUR À TOUS.

En cette année 2020, ou le coronavirus a dominé et domine encore l'actualité, nos activités amicales ont été réduites à zéro. Nul bilan donc à tirer.

Nous reprendrons nos activités sitôt l'horizon sanitaire éclairci, sitôt nos autorités nous le permettant.

En attendant, et c'est important, la tournée des calendriers se fera dans le strict respect du port du masque et de la distanciation sociale.

Ordre clair nous est donné pour distribuer nos calendriers de rester sur le pas de votre porte.

Ne soyez donc pas froissés de nous voir refuser d'entrer.

D'ici à ce que nous vous visitions amicalement, nous vous enjoignons à prendre soin de vous.

Amicalement,"



COMPOSITION DU BUREAU:

Président : Jérôme GENTON Vice Président : Christophe BARRIER Secrétaire : Audrey GEOFFROY Trésorier : François BLANC Trésorier adjoint : Ludivine PIRAT Membres : Tanguy MOREL ; Jean VELON





Diane Bressane

Après une saison 2019-2020 essentiellement fructueuse en prélèvement de sangliers (17 sangliers), nous sommes entrés de plein pied dans la saison 2020-2021.

Une nouvelle règlementation pour les ACCA est entrée en vigueur cette année avec notamment le renouvellement des membres du conseil d'administration dans sa totalité tous les trois ans.

Plusieurs membres ont décidé de ne pas se représenter à l'élection cette année mais chacun est à remercier vivement et sincèrement pour la tâche accomplie et son implication dans l'activité de la société sur deux voire trois décennies.

Gérard MOREL a pris la présidence en 1990, à la suite de Georges GONNET, lors de la création de l'ACCA pour laquelle ils ont œuvré.

Gérard en a été le président pendant dix ans et au terme de cette présidence, il a transmis à ses successeurs, Michel PIRAT et Olivier MALIN, et également aux autres membres de l'équipe dirigeante une base textuelle complète et de qualité. Une sérénité dans la vie associative de l'ACCA était née et pouvait perdurer. Très actif dans les manifestations mais aussi dans les agapes internes, Gérard n'a pas compté son temps au service de l'association et son esprit avisé est apprécié.

Joël MOYNE artisan de cette création et vice-président a œuvré sans faillir jusqu'à proposer gracieusement un lieu de repli pour la préparation des gibiers voire des repas entre chasseurs avant que le local de chasse soit aménagé. Joël reste toujours un des gardes particuliers de la société de chasse.

Christophe OLIVIER trésorier à l'ACCA a tenu les comptes depuis l'année 2000 et a aussi participé aux préparations des gibiers avec son expérience bien connue.

Yves GERMAIN quant à lui a représenté les propriétaires fonciers depuis cette même année et a été à nos côtés pour les manifestations en cas de besoin.

A l'occasion de l'Assemblée Générale, Pierre PÉPIN et Gilles LAMBERET ont rejoint les autres membres réélus.

Cette saison 2020-2021, l'ACCA compte 50 sociétaires.

3 chasseurs n'ont pas souhaité renouveler leur carte et nous avons accueilli 4 nouvelles adhésions cette saison.

ACTIVITÉS CYNÉGÉTIQUES:

La régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts : le confinement et l'interdiction de réguler le corbeaux freux n'a pas permis de mener à bien cette mission comme les années précédentes.

Lièvres: cette année il est relativement présent sur notre territoire et le prélèvement limité à une pièce par chasseur permet d'espérer un maintien conséquent de l'espèce.

Faisans et perdrix: toujours des repeuplements naturels complétés par des lâchers toutes les quinzaines soit 100 perdrix et 400 faisans pour la saison.

Chevreuils : Le plan de chasse avec 21 bracelets dont 7 chevrillards à prélever.

Sangliers: bien présents en ce début de saison.

FESTIVITÉS:

Le banquet de chasse de novembre 2019 a connu un franc succès.

Compte tenu de la situation sanitaire toutes les manifestations suivantes ont été annulées et la société a proposé des repas à emporter pour le sanglier à la broche.

Un grand merci à tous les bénévoles (chasseurs et non chasseurs) qui participent à l'organisation de nos manifestations.

COMPOSITION DU BUREAU:

Le nouveau conseil d'administration de l'ACCA élu en Assemblée Générale.

Président : Alain TRUTT

Vice-présidents: Michel PIRAT, Ludovic

LABAUME

Secrétaire : Alain BOUILLEUX Trésorier : Julie BERNARD

Membres chasseurs : Pierre DARNAND, Didier CORDENOD, Jean-Luc VACLE, Pierre

PÉPIN

Membres propriétaires fonciers : Guy ANDRÉ, Éric LONG, Gilles LAMBERET

Gardes particuliers : Laurent BERNARD, Olivier MORTEL, Joël MOYNE

Bonne et heureuse année à toutes et à tous

Tennis Club Intercommunal de la Haute Bresse



En cette période particulière, la priorité du TCIHB est de s'adapter aux contraintes sanitaires.

Cependant, le bilan de l'année écoulée reste positif.

Le tournoi du club a pu se dérouler au mois de juillet sans problème. Il a fallu être très réactif car l'autorisation donnée par la Fédération Française de Tennis est arrivée seulement quelques jours avant la date prévue pour le tournoi.

Cette année, le club n'a pas pu faire ses manifestations habituelles, buvettes sur le marché de Saint Trivier de Courtes, vente de plats cuisinés, etc... Néanmoins le club présente une bonne santé financière.

Grace à Valentin GUINET, avec qui le club continuera de collaborer encore cette saison, l'école de tennis du TCI Haute Bresse est de plus en plus performante...

C'est une récompense pour les dirigeants du club, qui s'impliquent tout au long de l'année pour faire progresser le TCI Haute Bresse.

Le nombre d'inscrits à l'école de tennis reste

stable malgré le contexte compliqué. Le nombre de licenciés à ce jour approche les 70.

Le Club souhaite s'impliquer dans les écoles afin de proposer des initiations au tennis, en accord avec les professeurs de sport. Des interventions ont déjà eu lieu la saison dernière, notamment à l'école primaire de Saint Nizier le Bouchoux. Lorsque le contexte sanitaire le permettra, cette opération sera renouvelée.

Le projet de construction de deux courts couverts avance et devrait voir le jour fin 2022 à côté du stade de football de Saint Trivier de Courtes. Ce projet nous permettra d'accueillir nos adhérents dans des conditions optimales.

Le TCIHB est prêt pour cette nouvelle saison qui s'annonce à nouveau particulière au regard du contexte sanitaire. Nous sommes prêts à vous accueillir, que ce soit pour pratiquer le tennis en loisir ou en compétition.

Alexandre BONNEAU Président du Tennis Club Intercommunal Haute Bresse

Bille Bressane



Cette année 2020 a été une année bien particulière pour toutes les associations de la commune.

Nous avons tout de même pu communiquer entre les différents membres de l'association par le biais d'un réseau social.

La position des membres du bureau et de l'association reste inchangée pour cette année 2020.

En mai, après le confinement, nous avons fait une journée entretien du terrain de paintball.

Pas de parties de paintball, ni de soirée jeux en réseaux cette année.

Les événements auxquels nous participions chaque année tel que la fête patronale, la fête du poulet ont été annulés. Ce n'est que partie remise, en espérant que les choses soient meilleures pour 2021.

Nous remercions tous les membres pour leur implication dans la vie de l'association, cela aide à trouver de nouveaux projets.

Toute personne souhaitant intégrer l'association est la bienvenue.
Vous pouvez nous adresser un mail à contact@labillebressane.com

Notre site internet www.labillebressane.com

Toute l'équipe de la bille bressane vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Patois traditionet métiers d'autrefois

L'année 2020 semblait bien démarrer, nous avions 18 sorties prévues pour le premier semestre, tout en préparant un rassemblement folklorique pour juin. Nous avons assuré les animations "Lou Ve Nou" de St Trivier et Montrevel, un après-midi à l'Ehpad (St Trivier) chants et histoires et une buvette au marché.

Au début du confinement, notre association a connu le décès de deux de nos pionniers - Messieurs R.Basset et M. Bonhomme.et nous avons dû faire une pause de deux mois tout en continuant les travaux des jardin potager, vigne et champs (maïs, chanvre, lin, sorgho, betterave et blé noir).





Un panneau signalétique a été posé à leur entrée par les membres "jardiniers" qui entretiennent ces terrains régulièrement, avec assiduité..

En juillet, nous avons été sollicités pour animer 4 demi-journées au Centre de Loisirs de Montrevel. Les journées authentiques de juillet et août des 22 juillet et 26 août et nous avons présenté "les vieux métiers" pour deux cars de touristes.

Pour l'avenir, l'année 2021 ne s'annonce pas encore sous de bonnes augures, mais nous demeurons à l'écoute pour toutes sollicitations, en fonction de la situation sanitaire; nous restons confiants, et aimerions pouvoir grossir nos rangs.



PATOIS, TRADITIONS ET METIERS D'AUTREFOIS

Espace de la Carronnière 58, route de Chalon

01560 ST TRIVIER DE COURTES

Président : Marc MORNAY

Tél: 06 84 22 71 29

Mail: patoistraditionshautebresse@gmail.com



Amicale Donneurs de Sang ●●●



L'amicale compte 40 adhérents

Pour l'année 2020 nous avons eu trois prélèvements de sang avec une augmentation de donneurs mais pas de nouveaux donneurs.

Le concours de pétanque départemental a été annulé.

En 2021, l'EFS (Etablissement Français du Sang) organisera un prélèvement de sang dans chaque commune, l'après midi de 15h30 à 18h30.

BONNE ANNEE 2021!

DATES DE PRÉLÈVEMENTS POUR 2021 :

- Vendredi 19 mars à CURCIAT
- Vendredi 18 juin à ST NIZIER
- Vendredi 28 octobre à CORMOZ

MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2021:

- Samedi 13 février : Assemblée Générale à CORMOZ
- **Dimanche 28 mars**: Tirage tombola des gigots de Pâques
- Samedi 18 septembre : Repas annuel de l'Amicalement
- Dimanche 19 décembre : Tirage de la tombola de la dinde de Noël

France ADOT 01





La greffe d'organes sauve des vies.

Mais pas de greffe sans don d'organes : le don et la greffe d'organes sont intimement liés! greffe de tissus permet au patient de

retrouver son autonomie.

La greffe ou transplantation devient nécessaire pour remplacer ou suppléer un organe défaillant, et permettre à un malade de retrouver une existence normale. On parle d'autogreffe quand l'organe provient du malade lui-même. Certains organes peuvent être prélevés de son vivant (notamment la moelle osseuse), la majorité des organes vitaux sont prélevés après la mort.

La première greffe de moelle osseuse a eu lieu en 1956 en France, mais l'histoire de la greffe remonte à bien plus tôt.

Toute personne peut être donneur, de son vivant ou en état de mort encéphalique, sous réserve des résultats des examens qui attestent de la viabilité des organes à prélever. J'ai le choix de refuser tout prélèvement d'organes le jour de mon décès (inscription possible sur le Registre National des Refus, auprès de l'Agence de la biomédecine). Si je suis pour le don d'organes, je dois le signaler à mes proches et porter sur moi une carte d'ambassadeur du don d'organes. Elle facilitera le don quel que soit mon âge. Ce don sera anonyme et relève d'un acte bénévole.

Retrouvez toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur le don d'organe dans notre rubrique spéciale questions sur le don d'organe et la greffe.

Cœur de bouchons



À gauche, les plus petits de l'école de Curciat-Dongolon ont participé à cette collecte. À droite, queiques enfants de l'école de Soint-Nizier-le-Bouchoux posent avec leux collecte.

QU'EST CE QUE « CŒUR DE BOUCHONS » ?

C'est une association ayant pour but la collecte de tous types de bouchons et couvercles plastiques en vue d'être revendu à une usine de recyclage française. L'argent ainsi collecté sert intégralement à financer du matériel pour les personnes handicapées afin de faciliter leur quotidien (Aide au financement d'un fauteuil roulant, aménagement de la maison...).

Cette deuxième année, bien la crise sanitaire, fut très encourageante. Les points de collectes existants fonctionnent toujours à merveille (La Boulang' de Mandarine de St Nizier le bouchoux, les écoles de St Nizier et Curciat), et un nouveau partenaire est venu nous rejoindre, Intermarché de St Trivier de Courtes où un collecteur y a été installé. Suite à des articles parus dans la presse, des personnes me contactent ou viennent me livrer directement leurs bouchons à mon domicile.



PETIT RAPPEL DES BOUCHONS ET COUVERCLES POUVANT ÊTRE COLLECTÉS :

BONS BOYGHONS

Alimentaires : Eau, lait, soda, jus de

fruit, hulle, vinaigre, vin.

beurre, glace, café, chocolat en poudre, oeuf surprise, moutarde... Ménagers : Liquide vaisselle, produits d'entretien... Hygiène : Dentifrice, shampoing, laque, produit de douche... et aussi les bouchons de médicaments, de stylos, de marqueurs, de tube d'homéopathie, de produits de sécurité...

NE PAS METTRE Les couvercles en métal Les piles Les ampoules Les ciseaux Le pain Les goûters Les bonbons Les culottes Les chaussettes La monnaie* Enfin, tout ce qui n'est pas plastique...

la monnaie et les billets bon d'accord on

ne vous en voudra pas

Un grand merci à vous toutes et tous pour votre participation qui, par un geste simple et écologique, permet l'amélioration du quotidien des personnes à mobilité réduite.

L'année 2021 devrait aboutir sur de nouveaux partenariats afin de pouvoir récupérer encore plus de bouchons et couvercles en plastique. Mais qui dit collecte, dit aussi triage avant envoi en usine de recyclage, et là je l'avoue, je vais avoir besoin d'aide!!! Je réfléchis donc à l'organisation d'après midi de tri avec les bonnes volontés de ceux qui le souhaitent, lorsque les conditions pourront nous le permettre.

Pour tous renseignements:

Arnaud GUIOT 1443, route de Nanciat 01 560 St Nizier le Bouchoux Tel : 06 60 67 39 75

Email: arnoguiot01@gmail.com

https://www.facebook.com/C2B01-Haute-Bresse https://www.facebook.com/coeur2bouchons



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

SOYEZ ALERTÉ PRÉVENU INFORMÉ

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application

PanneauPocket

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme!

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**







Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel!

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION!



② PanneauPocke

OFFERT PAR

